



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 122581

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur l'évaluation des observatoires territoriaux. Nationaux ou locaux, externes ou propres aux collectivités locales, les observatoires sont nombreux. Ils sont créés à tous les échelons et oeuvrent pour le seul secteur public dans tous les champs couverts par les collectivités : logement, foncier, urbanisme, déplacements, transports, parité entre hommes et femmes, sécurité, environnement, développement durable, etc. Aussi, afin d'améliorer leur efficacité et d'obtenir ainsi une photographie thématique pertinente des territoires, il lui serait utile de savoir si des évaluations des observatoires sont mises en place.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122581

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4028